Accusé de réception en préfecture
068-200066058-20241113-20241113p19-DE
Date de télétransmission : 18/11/2024
Date de réception préfecture : 18/11/2024

SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus	:	78
Membres en fonction	:	78
Membres présents	:	56
Membres absents	:	22
Procurations	:	12

Séance du 13 novembre 2024
L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 13 du mois de novembre, à 18 h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Date de convocation	:	07/11/2024
Date de transmission	:	18/11/2024
Date de mise en ligne	:	20/11/2024

Présents :
M. ADRIAN Daniel, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, M. STRICH Vincent, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :
Mme BACH Céline (pouvoir à M. ROUDAIRE Joël), M. BACHMANN Florian (pouvoir à Mme GERTEIS Stéphanie), M. CAPON Patrick (pouvoir à M. KANNENGIESER Bernard), Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. DELMOND Max (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES Raymond), Mme HELGEN Sandrine (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard, M. MULLER Hubert (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. MUNCH Paul-Bernard, M. PILLERI Angelo, M. SCHACHER Francis (pouvoir à Mme ROSSE Christiane), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. LITZLER Thierry)

Secrétaire de séance :
Mme SCHMIDIGER Pascale

Accusé de réception en préfecture
068-200066058-20241113-20241113p19-DE
Date de télétransmission : 18/11/2024
Date de réception préfecture : 18/11/2024

19ème QUESTION

<u>Attribution de subventions pour la réalisation d'études préalables à l'engagement de travaux de rénovation énergétique au sein de copropriétés</u>
(DELIBERATION n°2024-175)

Afin d'inciter les syndicats de copropriétés à engager des travaux de rénovation énergétique, Saint-Louis Agglomération a décidé de participer au financement des études préalables à la réalisation de travaux de rénovation de copropriétés. Cette aide financière s'articule avec le dispositif de l'ANAH « MaPrimeRénov'Copropriété ».

La commission Habitat réunie le 18 octobre 2024 a émis un avis favorable sur les dossiers suivants :

Coordonnées de la copropriété					Montant aide financière SLA	
Commune	Rue	Nom de la résidence	Nbre logts	Syndic	Montant prévisionnel (€ TTC)	30 % du montant des études éligibles
SAINT-LOUIS	35 Avenue de Bâle	HERR LEMIUS A	40	Cagim Sogedim	33 838 €	10 151 €
HUNINGUE	1, 3, 5, 7, 9 rue du Maréchal Joffre	BALSACIA	40		26 062 €	7 818 €
HUNINGUE	1a rue du Maréchal Joffre / 6 rue de France	LOUVOIS	40		26 473 €	7 942 €
HUNINGUE	6 rue Pierre Curie	ROUGET DE LISLE 3	10		13 100 €	3 930 €
TOTAL			130		99 473 €	29 841 €

Chacune des subventions allouées fera l'objet d'une convention bipartite entre le syndic de la copropriété et Saint-Louis Agglomération.

Les crédits nécessaires ont été inscrits à la fonction 5521 article 20422 du Budget Primitif de SLA voté le 27 mars 2024.

Le Conseil de Communauté est invité à :

- approuver l'attribution des subventions proposées ci-dessus ;
- autoriser le Président ou son représentant à prendre les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer les documents afférents.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 15 novembre 2024

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

SAINT-LOUIS AGGLOMERATION